

# LE PNDL EN FLASH

Le bulletin électronique d'informations produit par le Spécialiste en Communication et Formation du PNDL, n° 19 (Novembre 2014)

## NOTE DE LA REDACTION

Le troisième trimestre de l'année 2014 a été bouclé, avec une poursuite de la mise en œuvre des activités retenues lors du Comité de pilotage du Programme. La validation du budget et du plan de travail du Pndl se situe à 14 239 535 250 FCFA. Ces ressources incluent le financement des activités liées à l'Acte III de la décentralisation.

Le Projet Pistes Communautaires en appui au PNDL a fait l'objet, durant ce trimestre, d'une prise en charge pour une entrée de qualité. Le lancement officiel de ses activités s'est fait au terme de la prise en charge des premières actions de terrain. Cumulativement au lancement des activités, une signature des conventions de partenariat avec les différents partenaires identifiés a été notée.

Le Projet d'appui au développement économique local en ancrage au PNDL, s'active pour la pérennisation de ses acquis autour des maisons du développement local. D'autres actions en lien avec des partenariats stratégiques sont aussi notées durant ce trimestre. Bonne lecture à Tous.

## REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DU PNDL Régularité unanimement saluée par les acteurs.



Une vue de quelques représentants de la réunion du Comité de pilotage du SEP/PNDL qui s'est tenue à l'Hôtel Terrou-Bi, le 28 août 2014). Le mot d'ouverture prononcé par le Ministre Me El Oumar YOUM, en présence du Secrétaire exécutif du Pndl, du Président de l'UAEL, de la Représentante du Sous comité des bailleurs de fonds en décentralisation.

Au plan financier, pour le bilan d'étape de l'année 2014, le Secrétaire exécutif a rappelé les contraintes de mobilisation des ressources. L'une des principales conclusions auxquelles le Programme national a abouti, au terme du premier semestre de l'année 2014, est la moyenne mobilisation des ressources, principalement, avec un taux de 20,12%, soit 4,9 milliards sur 24 milliards budgétisés a rappelé le Secrétaire exécutif. Celles dues au titre de l'Etat du Sénégal ont connu un gap important, en termes de mobilisation. Les engagements non encore honorés, sur l'année 2014, sont principalement causés par les ponctions opérées sur les ressources prévues. Une diminution sensible des ressources par rapport au PTBA, soit une baisse de 42,5% en valeur relative et de 10 milliards F cfa, en valeur absolue, est notée dans le budget du PNDL. Ainsi, le budget 2014 révisé est arrêté au montant de 14 239 535 250 F cfa. Quant au Ministre de la Gouvernance locale, du Développement et de l'aménagement du territoire, il a insisté, sur la recherche de nouveaux partenaires; la poursuite de l'accompagnement des collectivités locales surtout dans le volet renforcement des capacités; iii) la diligence dans la mise en œuvre des premières opérations physiques du Projet Pistes Communautaires, dans le courant du second semestre de 2014.

Pour de plus amples informations, contactez Alassane SOW, RDO PNDL Tel : 33 889 50 68

## AGIR AUTREMENT

## Performance équitable Par Samba GUEYE\*

Nous sommes bien au-delà de la date du 29 juin 2014. La frénésie électorale s'estompe peu à peu, avec son lot de découverte et d'émotion. Les élus locaux prennent les rênes du pouvoir local. Avec de multiples enjeux.

Le premier enjeu est celui de l'inclusion socio-économique de populations touchées par le chômage, la pauvreté et le rétrécissement du filet social, populations souvent concentrées dans des territoires infra-communaux spécifiques, ce qui donne lieu à une fragmentation socio-spatiale de l'espace territorial. Face à cet enjeu, on devrait observer l'émergence d'initiatives de développement local qui visent l'amélioration des conditions de vie de population vivant dans des quartiers marqués par le déclin des activités économiques traditionnelles, la dégradation du cadre bâti et l'appauvrissement des individus. Nos élus locaux devraient y prêter une attention.

Le second enjeu est celui de la compétitivité des territoires qui se font concurrence afin de promouvoir leur positionnement au niveau national. Face à cet enjeu, apparaissent de nouvelles formes de collaboration entre les milieux d'affaires et les pouvoirs publics, ce qu'évoque la notion de gouvernance économique qui vise à attirer des investissements exogènes dans les secteurs gagnants, générateurs de croissance économique. Ce qui renvoie à un modèle de développement économique local (DÉL).

Ces enjeux et ces stratégies de développement soulèvent, à nos yeux, deux questions intimement reliées. Y a-t-il un emboîtement entre les stratégies de développement économique local et les stratégies de développement territorial ? Y a-t-il un lien entre les organismes de DEL et les organismes de promotion du développement territorial ? Cet emboîtement et ce lien nous semblent nécessaires pour éviter la reproduction d'un territoire à deux vitesses, celle des exclus de la richesse et celle des bénéficiaires de la croissance : il s'agit simplement de promouvoir une performance équitable.

\*Secrétaire Exécutif PNDL

## Analyse d'un discours

**Place nette aux échanges ! Le dialogue des territoires emboîte le pas aux actions centrales. C'est avec efficacité et dynamisme que Département de la Gouvernance locale, du Développement et de l'Aménagement du territoire imprime les marques de la Réforme. Pour arriver à des résultats consensuels. C'est le sens à donner à la rencontre de Dakar sous le label « Dialogue des territoires ». Le Chef de l'Etat a saisi cette opportunité pour s'adresser aux exécutifs locaux. Un style direct. Analyse.**

Son Excellence, le Président Macky SALL, ce 15 septembre 2014, au Grand Théâtre, n'a pas le temps de créer un **temps de latence**. Il y va droit au but. Le moment choisi est la période post électorale. Les acteurs élus sont nouvellement en place. Le Chef de l'Etat lie le temps de la deuxième phase de la réforme avec l'annonce d'une rupture dans la gestion des collectivités locales. Cette « *fausse ouverture* » est mise à profit, en termes langagier, par le Chef de l'Etat, pour mieux réaffirmer sa volonté et celle du Gouvernement, à promouvoir la territorialisation des politiques publiques, comme un nouvel axe prioritaire des réformes engagées dans notre Pays. Pour attirer l'attention des élus locaux, le Chef de l'Etat leur adresse de sincères félicitations: bravo ; c'est le mot utilisé pour sublimer la confiance placée par les citoyens aux nouveaux élus locaux. Il décline les charges de fonction de Maire ou de Président de conseil départemental qu'il qualifie de « *sacerdoce* », avant d'inviter les Honorables élus au travail. Une confiance se côtoie entre succès et assurance. Les termes sont clairs : « J'ai bon espoir que vous saurez vous hisser à la hauteur de votre mission passionnante et exigeante, celle d'exécutif local, serviteur proche et attentif aux aspirations de nos populations ».

Le temps de latence emprunté en référence à l'entame du discours, prend les allures d'un **temps arrêt**. Mais cette fois – ci, pour apprécier objectivement la dynamique de décentralisation, dans tous ses contours. Le Chef de l'Etat avance et opère, dans son discours, un repli stratégique, fait référence à son passé d' élu local et propose une catharsis pour un réveil silencieux. Ce réveil sera le signe annonciateur, dans le cadre d'un dialogue consensuel et prospectif, d'un renouveau et d'une modernisation de notre Etat; à travers une décentralisation cohérente, dans ses principes, et performante dans sa mise en œuvre. Le Chef de l'Etat pose les termes du problème. Simple et clair. Un parallélisme entre une intériorisation des maux des collectivités locales et une extériorisation des possibilités se croisent dans le « Je » du Président. Ce dédoublement, entre le Président et le Citoyen augmente la charge des constats.

Le face à face entre le Président et le Citoyen laisse la place à la synergie entre l'Etat et les collectivités locales, pour être dans l'absolu abstrait. Or, le Chef de l'Etat veut y voir plus clair. Une lisibilité des échelles de gouvernance territoriale. La réalité qui s'y cache est très visible : Son objectif principal est donc : de réduire les fractures de notre territoire, de mettre fins aux scénarii de l'inacceptable clivage urbain/rurale, pour une nouvelle maîtrise territoriale, fondée sur un développement harmonieux, plus équitable, à partir des atouts, potentialités et opportunités de chaque territoire. Le suspens est lâché. L'Acte 3. Un acte se pratique.

A cet instant précis, le discours prend une autre allure. **Le temps du renouveau de la pratique**. Comme dans un western, le héros pris en otage, marque la fin de l'épisode. L'Etat se nourrit des préoccupations autres, que celles de la cohésion territoriale. L'Acte III de la décentralisation est ainsi donc, **une occasion historique offerte pour le développement de l'ensemble des localités du pays et la répartition équitable des bénéfices de l'expansion parmi les différentes couches de la population**.

Le discours se veut plus coercitif avec des gardes fous pour encadrer la démarche. « Je veillerai donc, personnellement à la finalisation dans les meilleurs délais, des textes législatifs et réglementaires pour une mise en œuvre diligente, cohérente de la réforme, notamment : le Code général des collectivités locales, la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement des territoires ». Tous les contours du renouveau sont mis en exergue. Dès lors, arrive le **temps du performatif**. C'est le sens de faire ce que l'on dit. C'est pourquoi, des instructions sont dressées par le Chef de l'Etat, à travers des exemples qui démontrent sa propre prise en charge de la réforme de l'Acte 3.

C'est pourquoi, j'ai instruit i) **le gouvernement de veiller comme priorité à une affectation rigoureuse des ressources supplémentaires, et d'extension des secteurs ciblés**. ii) j'ai appelé les sénégalais et tous les acteurs à soutenir la réforme, en participant à la révision du système national de planification et du dispositif d'allocation des ressources financières aux collectivités locales. L'Engagement du Chef de l'Etat dépasse le niveau national et se prolonge dans la sous région voire l'international, avec l'attention particulière, à la « *capitalisation des acquis de la coopération décentralisée, pour mieux consolider les partenariats indispensables au développement durable des territoires* ». Ensuite le Chef de l'Etat substitue vite le « j'ai » par un « nous » rassembleur autour de la même cause. Tous les acteurs sont invités à s'approprier la Réforme. Une démarche inclusive et participative. Le Discours du Chef de l'Etat est fait par un élu et destiné aux élus. Il y a une réelle osmose et un vrai dialogue, avec une ombre portée, sur le renouveau de la décentralisation au Sénégal.

La référence à Allah prônée en fin de discours en termes de remerciement, **(avec aussi l'aide de Dieu) que je remercie au passage**, devra aider à « surmonter toutes les difficultés et d'atteindre tous les objectifs et ambitions que j'ai eu l'honneur de vous proposer ». La compréhension est simple. Cet acte 3 est, d'abord, et avant tout, une affaire du Chef de l'Etat. C'est ce que le discours a révélé.

Pour de **amples informations**, voir Ousseynou TOURE, Spécialiste en Communication/Formation/PNDL Tel: 33 889 50 66; email : otoure@pndl.org

# L'espoir pour 187 Collectivités locales !

**Le Projet Pistes communautaires en appui au Programme national de développement local (Ppc/Pndl) vient d'être officiellement lancé. Des conventions signées entre partenaires, une revue des activités et une prise en charge de la démarche d'intervention du projet, ont ponctué les travaux. En présence de plusieurs personnalités, dont le Ministre de la gouvernance locale, du développement et de l'aménagement du territoire et le Représentant résident de la BAD.**

## Déjà, douze communes sur le starting block.

Les différents participants à l'atelier de lancement du PPC/PNDL tenu au Radisson Blu, le 25 août 2014, ont pu s'en rendre compte. Le Projet Pistes communautaires présente un profil adéquat pour booster le développement économique local dans les zones d'intervention. Avec son cœur de métier autour de la réalisation et l'entretien des pistes rurales, se greffe un tissu d'ouvrages à forte teneur économique. En outre, le « concept de gouvernance » ponctué de différentes étapes adossé à une réelle participation des acteurs des territoires, renseigne sur la philosophie d'intervention du Projet. Ce dernier bonifie l'intervention du PNDL dans sa volonté soutenue de faire de la plateforme minimale d'infrastructures de base au sein des collectivités locales, une réalité tangible. Déjà, à l'occasion du lancement officiel des activités, douze (12) communes ont signé une convention de financement de 7 milliards F cfa avec les agences régionales de développement.

### VERBATUM

**Mamadou Lamine NDONGO, Représentant résident Bureau régional de la BAD au Sénégal**



« Le projet qui figure parmi les priorités du Gouvernement, s'inscrit bien dans le cadre dans le plan Sénégal émergent et de la stratégie d'intervention de la Banque au Sénégal, notamment dans les piliers Infrastructures et Gouvernance et également dans l'axe relatif au renforcement des infrastructures rurales de la stratégie du secteur agricole de la Banque. C'est pour toutes ces raisons, que la BAD a financé ce projet stratégique que nous lançons aujourd'hui.

J'espère qu'en plus des Fonds de l'OPEP, d'autres partenaires viendront rejoindre notre institution dans l'accompagnement du Gouvernement pour faire du présent projet une opération d'envergure à la hauteur des enjeux pour l'amélioration de la mobilité des personnes et des biens au sein des communes rurales ».

### VERBATUM



**Samba GUEYE,  
Secrétaire Exécutif du  
PNDL**

« Le PPC/PNDL constitue, en effet, un instrument phare du PNDL, dans l'accompagnement des Collectivités locales.

De par son approche originale, découlant d'un montage technique assez particulier, avec une externalisation de la presque totalité de ses activités aux structures pérennes de l'Etat, et une pleine responsabilisation des élus locaux dans l'initiation des actions de développement, le PPC /PNDL mise avant tout sur une délégation de pouvoir et de responsabilité aux acteurs territoriaux. Cette approche combinée à une utilisation du circuit financier du Trésor suivant une option résolue d'appui budgétaire, imprime une participation inclusive, à travers la promotion des instances de gouvernance des pistes rurales ».



**Me El Omar YOUM,  
Ministre de la  
Gouvernance locale,  
du Développement  
et de  
l'aménagement du  
territoire, Porte  
parole du  
Gouvernement**

« L'approche du PPC/PNDL consiste à faire de la piste rurale, un outil important dans la conduite de notre processus de décentralisation, convaincu que si la qualité des infrastructures de communication augmente, les collectivités locales deviendront invariablement, les moteurs du développement. Cette approche audacieuse qui vise une jonction judicieuse entre les milieux ruraux et urbains, promeut un développement endogène dans notre pays ».

Pour de plus amples informations pour toutes activités, contactez : Ndiack DIOP, RI/PNDL, Coordonnateur du PPC/ PNDL: Tel : 33 889 50 65, e-mail : [diopndia@yahoo.fr](mailto:diopndia@yahoo.fr)

## Bamba thialène, le chemin de croix vers la coopérative

**Le Projet Pistes communautaires en appui au Programme national de développement local l'a souhaité et les acteurs des territoires l'ont mis en œuvre. Il s'agit des coopératives sous le format de l'Acte 3 de la décentralisation. Pour la première fois, les élus locaux accompagnent la mise en place des coopératives jadis appuyés par le secteur de l'agriculture. Une nouveauté qui nécessite un encadrement optimal et un suivi régulier pour que les attentes soient au bout du rendez vous.**



Le Consultant M. Pape Mor Ndiaye, explique aux participants, les avantages et innovations d'une forme coopérative adossée à une collectivité locale.

revenu mensuel compris entre 75 et 100000 F CFA. Face à cette tendance économique, la réalisation d'une piste intercommunale reliant trois communes (Méroto, Bamba thialène et Kahène) aiguise bien des appétits. Suffisant pour que l'implantation d'une coopérative devant fédérer les différents comités de gestion et d'entretien des pistes rurales suscite des enjeux.

Ce fut un samedi 25 octobre 2014. Il est huit heures. Direction Koumpentoum, où la 4X4 de l'Ard de Tambacounda déjà pleine de passagers, doit en rajouter. Des acteurs importants. Le Sous préfet et le Représentant de la RTS. La piste qui mène vers Méroto est en bon état. Pas d'orniérage, encore moins de tôle ondulée. La conduite est bonne et des effluves de fraîcheur, s'échappent des traversées bordées par des variétés d'espèces résistantes à la texture de sol du Niani bien particulière. Méroto s'offre à nous, à quelques jets de kms. Une collectivité locale mitoyenne de Bamba thialène. Le début du calvaire.

Une dame, d'une trentaine, bien épuisée par les travaux domestiques, fredonne une des sonorités bambara. A quelle hauteur se situe Bamba thialène, lance notre chauffeur ? Pas très éloigné, à quelques jets, répond la bonne dame. Nous bifurquâmes dans une piste sinueuse, pleine d'embûches. La fin de l'hivernage ouvrant des tracés empruntés par les nombreux charretiers, nous complique la tâche. Nous empruntons le tracé qui est plus ouvert et plus facile d'accès. Erreur ! Nous prolongions notre séjour en pleine brousse, pendant plusieurs heures, sans boussole, où se côtoient animaux sauvages, espèces végétales diverses et calme olympien. La nature dévoile son charme devant des passagers du jour, las de se perdre dans un monde, où ne surgit nulle part, une bâtisse.

A cet instant précis, nous ressentions au plus profond de nous, l'utilité d'une piste rurale. La seule issue qui s'offre à nous, présente toutes les caractéristiques d'une piste à réhabiliter. Nids de poule, présence de terre sablonneuse, perte de bombement, bref, un état de dégradation très avancé qui exige une inspection régulière. Les déviations et autres « slaloms » du chauffeur nous projettent constamment l'un contre l'autre, et nous plongent dans un état d'asthénie fonctionnelle. Il faut tenir, quoique éreintant. La dure réalité de la situation le commande et l'attachement à la cause du développement local, le recommande. Le réseau Orange fait des siennes. Aucune communication possible. Seulement, les multiples tracés qui s'entrelacent autour des sillons et dépressions remplies d'eau, attestant d'une pluie récente.

Notre bonheur fut grand, lorsque surgit de nulle part, un garçon d'une vingtaine d'année. En chœur, nous lui demandons le chemin qui mène vers Bamba thialène. Son sourire cumulé à son étonnement a fini de nous convaincre que nous sommes égarés dans cette vaste et étendue « terre neuve », où l'agriculture dicte sa loi. Au même moment, au Conseil municipal de Bamba thialène, des acteurs locaux s'impatientent de voir leurs hôtes du jour. Notre secours nous vient alors de ce jeune garçon, qui nous tire d'un trou aux allures d'une grande inconnue. Bamba thialène, nous y sommes.

Une animation locale au niveau du conseil municipal où stationnent déjà deux cars de transport qui ont fini de déposer les participants issus des villages et collectivités locales environnantes. Tous les préalables sont déjà pris en charge pour le démarrage de la mise en place de la coopérative. Les acteurs locaux, dans une ambiance saine et compétitive, mettent en place la Coopérative dénommée «NIANI», pour la cause du développement économique local. Des prestations épiques pour le positionnement au sein de la coopérative se font jour. Finalement, l'équité aura prévalu. A tout point de vue.

Pour de plus d'informations, contactez Ousseynou TOURE, Spécialiste en Communication/Formation/PNDL Tel: 33 889 50 66; email : otoure@pndl.org

## GESTION DES RESSOURCES HUMAINES : un référentiel des métiers et des compétences des Collectivités locales.

La validation du « *Référentiel des métiers et compétences des collectivités locales* » connaît son épilogue, au terme d'un long processus. Entamée depuis 2013 par le PNDL, ce travail vient d'être finalisé et constitue une modeste contribution pour une gestion plus professionnelle des ressources humaines des collectivités locales.

Ce document d'une grande valeur pédagogique, entre en droite ligne de la mise en œuvre de l'Acte 3 de la décentralisation. Il a été élaboré avec la facilitation de consultants réputés dans le domaine de l'ingénierie de la formation. Son approche est bâtie sur une méthodologie éprouvée, basée sur un échantillonnage précis, des enquêtes de terrain et des questionnaires adressés aussi bien au niveau national qu'au niveau des territoires (Elus locaux, Directions techniques, Syndicat des travailleurs des Collectivités locales et Partenaires technique et financier, Professionnel de l'ingénierie de la formation).

Ce document innove dans sa démarche, capitalise les résultats des travaux similaires dans la Sous région et systématise une approche. Il propose une clarification conceptuelle, en reformulant les concepts les plus utilisés, dans une perspective d'une mise en place d'une approche basée sur une gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences des collectivités locales. Il procède à une analyse factuelle des structures organisationnelles des collectivités locales considérées durant la période. Il propose et conçoit une nomenclature des métiers/emplois en prenant en compte les résultats de l'Acte 3 mais aussi et surtout les résultats de l'étude sur le profil de compétences des CL effectuées par le PNDL. Enfin, il propose un référentiel de compétences pour chaque métier/compétences.

Désormais, la gestion des ressources humaines au sein de nos collectivités locales pourra s'opérer sur la base d'un référentiel. Ce qui limitera le pilotage approximatif des besoins en compétences, voire qualification du personnel des collectivités locales longtemps observé.

## Formation des formateurs sur les techniques d'entretien des pistes rurales : 300 jeunes artisans locaux ciblés.

Le **Projet Pistes communautaires en appui au Programme national de développement local (PPC/PNDL), en partenariat avec le Centre de formation et de perfectionnement des travaux publics, sur financement du Fonds d'entretien routier autonome, a organisé, du 16 jusqu'au 20 septembre 2014, à Somone (Baobab), un atelier de formation des formateurs sur les techniques d'entretien des pistes rurales au profit des chefs cantonniers et des tâcherons.**

Cet atelier permet d'échanger sur des notions de base essentielles pour une bonne mise en œuvre des travaux de construction, de réhabilitation et d'entretien des pistes rurales, pour mettre définitivement, à l'aise toutes les parties prenantes intervenant dans la réalisation des infrastructures sociales structurantes. Il permet aussi de systématiser la mise à disposition, au niveau local d'un pool de formateurs, chargés de rapprocher l'offre de services techniques aux principaux usagers que sont les chefs cantonniers et les tâcherons. En effet, durant cette année, 300 jeunes seront formés suite aux activités de démultiplication des contenus de cette formation, qui sont organisées sous la houlette des agences régionales de développement et de la direction des routes, avec la supervision d'experts spécialisés.

L'atelier constitue surtout pour les communautés de base, une opportunité, pour bonifier leurs capacités dans un domaine complexe et dynamique. Mais aussi, pour les techniciens, une source d'enrichissement et de croisement de leurs expériences plurielles dans ce domaine précis. L'une des finalités du PPC//PNDL est de fournir des outils et des instruments de travail aux acteurs locaux. Les instruments de travail qui seront disponibles au terme de cet atelier qui viendront s'ajouter aux divers outils déjà finalisés, positionnent le projet, comme un fer de lance devant définitivement ancrer, au cœur des collectivités locales, une démarche pédagogique d'apprentissage continu.

Pour de plus d'informations, contactez Ousseynou TOURE, Spécialiste en Communication/Formation/PNDL Tel: 33 889 50 66; email : otoure@pndl.org



MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES

PNDL

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

NOMENCLATURE DES METIERS/EMPLOIS  
ET REFERENTIELS DE COMPETENCES DES  
COLLECTIVITES LOCALES DU SENEGAL



Partie II : Référentiels des métiers et compétences

RAPPORT FINAL

Mai 2014

Par Amadou Lamine FALL  
Spécialiste en Communication et Ingénierie de la Formation  
BP. 15238 Dakar Fann - Sénégal  
Tél: +221 77 637 07 69  
Email: lfallamadou@gmail.com

## Le Pndl améliore la démarche

**Jusque là, la fonctionnalité des systèmes de suivi évaluation du développement est au centre des enjeux. Mais, des réponses encore timides sont apportées ça et là. Le Pndl veut y mettre un terme. Après plusieurs années d'expérimentation, la démarche change et les options aussi. Il s'agit de partir des leçons apprises, avec un prisme sur la maîtrise des données des territoires.**

Dans cette perspective, plusieurs sessions se sont tenues à Dakar, dans les régions et à Saly, autour de la mise en route du Système d'informations et de suivi évaluation du PNDL. L'état des lieux qui a été fait pour identifier les points forts et points faibles du SISE-DL renseigne sur quelques aspects : la non prise en compte de données secondaires existantes au niveau des secteurs. Car, la maîtrise de certaines données va donner aux collectivités locales, dont des compétences leurs sont dévolues, l'opportunité d'améliorer la prise de décision surtout dans un contexte de territorialisation des politiques publiques.

Au niveau régional, les agences régionales de développement (ARD) assurant la coordination des interventions, travaillent en parfaite synergie avec les structures techniques déconcentrés (STD) des ministères sectoriels. Des difficultés de récupération des données issues des enquêtes menées en 2010 pour déterminer la situation de référence du SISE-DL ont été notées. Dans tous les cas, il s'agit d'élaborer en régie le manuel des procédures suivi-évaluation ; mais aussi du cahier des charges de l'automatisation de la plateforme d'information territoriale.

Autour de cet état des lieux, les différents acteurs élargis aux sectoriels se sont retrouvés pour un consensus sur les indicateurs et les systèmes de gouvernance locale, à travers les mesures de performance.

Quelle vision autour de la mesure des performances attendues de la gouvernance locale ? Quel dispositif opérationnel de la mesure des performances ? Comment garantir le passage à l'échelle et la durabilité ? Des questions essentielles sur lesquelles, les participants ont réagi avec un contenu hautement informatif.

La participation de divers projets et sectoriels a démontré la pluralité des systèmes avec des contenus similaires mais dont les finalités se recoupent. D'où l'urgence d'asseoir une approche harmonisée qui inclut les préoccupations des uns et des autres avec un chef de file en fonction de sa position, de son envergure et de l'avancement de son système. Avec le changement d'orientation, la contribution des Collectivités locales à la réussite du PSE reste une option à envisager.

Des recommandations ont été faites, parmi lesquelles : i) la nécessité de produire un Document de Référence du Système d'informations et du suivi-évaluation articulée au PSE ; ii) l'élaboration d'une Charte relative à la construction et à la gestion des données ; iii) la définition du prototype du support informatique et le tester avant d'envisager son déploiement ; iv) l'intégration du volet communication pour faciliter l'acceptation auprès des acteurs stratégiques et de l'opinion.

Pour de plus amples informations pour toutes activités, contactez : Moctar Diattara, Spécialiste Suivi-Evaluation PNDL [moctar.diattara@yahoo.fr](mailto:moctar.diattara@yahoo.fr); Tel : 33 889 50 64

## L'implémentation du Système d'analyse financière et institutionnelle des collectivités locales, (SAFIC), dans 03 communes.

**Le PADEL/PNDL a déjà amorcé la réflexion, avec l'appui de l'ARD de Louga et de ses principaux partenaires, pour que trois communes dans la région de Louga (Guéoul, Louga et Dahra), expérimentent le SAFIC. L'approche commence à faire tâche d'huile au niveau de la commune de Sokone. Les avantages de la démarche renseignent sur les nombreuses opportunités dont manifeste le SAFIC, au point que sa diffusion sur plusieurs communes, doit définir une réalité.**

C'est parti pour les trois communes qui sont entrain de vivre une expérience inédite en matière de développement de leurs potentialités économiques. Au Sénégal, 82% des collectivités locales, 84% au Burkina, 85% au Mali et 87% en Guinée exercent très faiblement leurs compétences, faute de ressources humaines et financières adéquates. Dans ce contexte, et afin de renforcer la capacité d'autogestion des communes et d'améliorer la situation économique et sociale des populations concernées, l'UNCDF a développé une expérience pilote dénommée Système d'Analyse Financière et Institutionnelle des Collectivités locales (SAFIC) dans trois pays, à savoir la Guinée Conakry, le Mali et le Bénin. Le Sénégal entre dans la dynamique grâce au PADEL/PNDL. L'un des objectifs du SAFIC développé avec le PADEL/PNDL est d'aider nos Décideurs à mieux appréhender la gestion communale, les finances locales et le développement économique local avec

des instruments simples et adaptés au contexte local.

Il s'agit de disposer d'éléments pertinents et convaincants susceptibles d'instaurer un véritable dialogue, d'une part entre les citoyens et les décideurs locaux, et d'autre part, entre les collectivités locales et l'Etat. Le SAFIC est un instrument holistique qui vise à saisir les problématiques liées à la gestion et à la gouvernance locales, notamment le fonctionnement organisationnel des collectivités, leur financement et la dimension économique de leur développement. Il consiste en une démarche concertée avec les principaux acteurs locaux fondée d'une part, sur des instruments d'analyse ou de diagnostic qui permettent d'identifier les dysfonctionnements aux plans économique, financier et organisationnel de la collectivité, et, d'autre part, sur la proposition de mesures d'amélioration de la gestion locale dans ses différents aspects.

Pour de plus amples informations, contactez: Atoumane Agne, Coordonnateur du PADEL/PNDL, Tel : 33 889 50 70 ; [atoumaneagne@pndl.org](mailto:atoumaneagne@pndl.org)

# La durabilité des maisons du développement local, au menu

Avec la mise en œuvre de l'Acte 3 de la décentralisation, suite à l'installation effective des conseils départementaux/municipaux et où le PADEL/PNDL entame sa dernière étape de mise en œuvre, la pérennisation des maisons de développement local (Mdl) s'impose. Cela, suite aux nombreux acquis notés. Un atelier a été organisé durant la période du 25 au 27 septembre 2014 à Amaryllis (Mbour) et a permis d'identifier un schéma de pérennisation de la MDL. Différentes formules de pérennisation de cet instrument de travail, en accord avec les acteurs territoriaux de la région de Louga et les services centraux impliqués, ont été faites.

## D'abord, les recommandations de l'étude consacrée à la question.

- 1) la définition d'une identité statutaire et un positionnement institutionnel des MDL au niveau départemental ;
- 2) l'autonomisation des MDL en termes de mobilisation de ressources financières;
- 3) l'optimisation de l'offre des MDL ;
- 4) l'adoption d'un modèle d'organisation et de fonctionnement stable articulé au statut défini par les acteurs;
- 5) l'appropriation du dispositif mis en place par les acteurs territoriaux.

## Ensuite, la position des acteurs

A la lumière des résultats de l'atelier, il se dégage que la plupart des participants se sont accordés sur la pérennisation des MDL sous la forme d'un établissement public local. Dans cette perspective, un plan d'action est établi. Toutefois, compte tenu des activités à exécuter durant le dernier trimestre de l'année 2014, mais aussi et surtout de la rareté des ressources, le PADEL/PNDL est invité à prendre les dispositions nécessaires pour trouver les ressources devant garantir la pérennisation des activités des Mdl.

Un engagement des différents exécutifs locaux des Départements de Louga, Kébémér et Linguère a été noté dans ce sens.

## Enfin, la durabilité et la pérennisation des activités

L'opérationnalité des trois Maisons de développement local (Mdl), poursuivie par une articulation judicieuse au niveau des différents projets pour susciter une démarche transversale d'approche de la planification dans une vision territoriale, est, certes une démarche rassurante. Mais elle doit s'inscrire dans une volonté de mieux structurer l'économie locale à travers un dispositif institutionnel ayant un fort ancrage au niveau des structures pérennes de l'espace déconcentré. Cela a été bien compris. C'est pourquoi, durant cet atelier, les missions et mandats de la MDL ont été passés en revue. La perspective est de poursuivre la mission générale dédiée, mais le soutien à l'intercommunalité, la coopération décentralisée et le marketing territorial devront être mis en exergue. Les futurs domaines d'activités vont se recentrer autour de la fonction d'appui. Un appui multiforme sera promu, pour que les services offerts par les Collectivités locales, les actions d'animation et surtout de maîtrise d'ouvrage, soient davantage accomplis.

Quant aux statuts, organisation et fonctionnement de la MDL, il s'agira de faire preuve d'innovation. Le parti pris sur un établissement public local, (CF textes régissant la création et le fonctionnement des établissements publics) **Article 236.-** CGCL, article 16 du CGCL, a été clairement adopté par les participants.

Incidentement, un conseil d'administration se mettra en place et assurera toute l'orientation stratégique de la MDL, avec une composition plurielle dont le maillage autour des structures privées et publiques, se fera avec harmonie. Le fonctionnement se basera sur les dispositions des textes qui régissent la création et le fonctionnement des établissements publics locaux. Concernant les sources de financement de la MDL, des positionnements ont été faits. Il s'agit des sources de financement stables et interne au Département (Contribution des collectivités locales, des chambres consulaires, des produits des prestations de services de la MDL, appui assistance, suivi évaluation sur les services concédés, des prestations de services, des produits d'exploitation, des locations, exploitation etc. une mobilisation de ressources auprès de l'Etat, des PTF, de la coopération décentralisée et des guichets de financement au niveau national et international, du FDD et du FECL, de la contribution des projets et des PTF, de la coopération décentralisée et des guichets de financement, des dons et legs, de l'élaboration de projets de territoires pouvant avoir une incidence directe sur la prise en charge des frais de fonctionnement de la MDL.

Pour de plus amples informations pour toutes activités, contactez: Atoumane Agne, Coordonnateur du PADEL/PNDL, Tel : 33 889 50 70 ;  
atoumaneagne@pndl.org

### ▪ KAOLACK : LE PRODDDEL MESURE DE PERFORMANCES PUBLIQUES DES COLLECTIVITES LOCALES : EDITION 2014

En effet, la Mesure des performances publiques des collectivités locales des Collectivités locales (MPP), s'est révélée comme un instrument pertinent d'évaluation de la gouvernance locale. Les résultats probants obtenus dans les éditions 2008 et 2011 montrent bien qu'elle est un outil multidimensionnel au bénéfice des différentes catégories d'acteurs de la décentralisation. A chaque évaluation de la performance des collectivités locales, l'ARD est toujours au cœur du dispositif en tant que structure de coordination et d'harmonisation des interventions au niveau régional. C'est à ce titre qu'elle a assuré la coordination du processus en rapport avec les services techniques ciblés.

Rappelons que l'objectif de cet atelier organisé par le Proddel dans les trois régions centre était de : i) restituer et valider les résultats de la MPP 2014 des collectivités locales et, ii) amener les différents groupes d'acteurs concernés à prendre des mesures pour améliorer la gouvernance locale d'une part, et d'autre part, informer les nouvelles équipes municipales sur les procédures de financement du Programme de développement local et de bonne gouvernance (PDLBG).

### ▪ DIOURBEL : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL : les acteurs territoriaux se familiarisent avec les outils de travail du Projet JAPPANDO.

*En cohérence avec la mise en œuvre de l'Acte 3 de la décentralisation, un nouveau projet JAPPANDO, d'une durée de deux ans, se met en place dans les régions centre-ouest. Son orientation s'inscrit dans le prolongement d'un projet précédent d'appui aux migrants, connu sous le nom de « Migrants STEP».*

La dynamique « migration & développement » se trouve au cœur de la mise en œuvre des politiques publiques locales. La prise en compte durable de la dimension migration dans les politiques locales interpelle plusieurs acteurs intervenant dans l'espace du développement économique local : les migrants, les autorités locales, les acteurs sociaux et économiques mais aussi les investisseurs.

Le Projet JAPPANDO va assurer la vulgarisation d'outils d'aide à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets économiques appropriés au profit des migrants. Les collectivités locales des régions centre ouest ciblées seront dotées de dispositifs d'appui à l'investissement, à la valorisation des ressources et potentialités locales, à la promotion des échanges économiques, informe Mamadou SENE, Directeur de l'Ard de Diourbel. Elles seront par ailleurs mises en réseau pour optimiser le fonctionnement des dispositifs y afférents.

### ▪ SEDHIOU : L'ARD LANCE DU PROJET Appui aux Initiatives de Co-développement Economique Local dans la région de Sédhiou (PAICODELS)

L'Agence régionale de développement (ARD) de Sédhiou et ses partenaires ont procédé au lancement du projet intitulé Appui aux Initiatives de Co-développement Economique Local dans la région de Sédhiou (PAICODELS) sous l'autorité du gouverneur de région et en présence des élus locaux. L'objectif est de créer un cadre d'échanges avec les migrants vivants en Espagne et en France, dans l'optique de les inciter à investir au bercaïl, au travers d'un bureau appelé «Help Office for migrants» (HOM). Ce projet se donne une durée de 18 mois au cours desquels il s'attèlera à favoriser, au moyen de la gouvernance locale, le développement d'un cadre de politiques appelée «migration et développement» et l'émergence de projets de co-développement, prenant en compte les besoins des femmes en particulier.

Il s'agit, de façon spécifique, selon Nfally Badji, le directeur de l'Agence régionale de développement de Sédhiou, « de redynamiser et de consolider l'initiative HOM dans le but de renforcer la cohérence entre les initiatives des migrants et les priorités économiques et sociales du développement régional, de renforcer le rôle des collectivités locales de la Région de Sédhiou dans l'élaboration et la mise en œuvre, en étroite collaboration avec les migrants, de projets de co-développement économique».



**Pour de plus amples informations, lire les liens**

Pour envoyer vos news, contactez Ousseynou TOURE, Spécialiste de la Communication et Formation du PNDL Tel : (221) 33 889 50 60/66 ; 77 545 46 06 ; Fax : (221) 33 823 88 35 ; email : [otoure@pndl.org](mailto:otoure@pndl.org)

Le PNDL, l'action durable d'une vision fédératrice !